



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR 2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée Madame Marie-Josée Corbin, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité ;

QUE conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 95, Rue Saint-Charles, Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! G0L 3S0;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

- Du lundi au jeudi de 9H00 à 12H00 et de 1H00 à 4H30

AVIS DONNÉ À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! CE 9 FÉVRIER 2026.

Marie-Josée Corbin,
D.G - Greffière-trésorière